

Les infos

Vendredi 13 juin 2014



LAST BUT NOT LEAST ?

Le 12 juin a eu lieu l'avant dernière réunion en vue du renouvellement des accords intéressement – participation – plan d'épargne d'entreprise pour les 3 prochaines années. Jean Francois Climent, directeur des relations sociales a présenté les nouvelles propositions de la direction. L'intéressement est donc passé de 2% à 2,25% de la moitié du résultat d'exploitation SG + BDDF, soit une dizaine de millions supplémentaires dans les hypothèses optimistes actuelles. La fourchette de négociation présentée par la direction lors de la réunion du 15 mai se situait entre 2% et 2,5%... Par ailleurs, la direction augmenterait le plafond servant de base au calcul de la répartition individuelle, passant de 75.000 à 112.600 euros. Cette augmentation équivaldrait à une enveloppe supplémentaire de 2,5 millions, qui auparavant était redistribuée à tous. La direction estime cette redistribution de 8 à 20 euros par personne (nous l'estimons plutôt à 50 euros). Par ailleurs, elle est restée sourde à notre demande de maintenir un plancher au calcul individuel. Les salariés en dessous de 30.000 euros, se voyaient appliquer ce salaire pour calculer leur intéressement. La direction propose d'apporter en compensation, un plancher en cas d'absence d'intéressement sur la partie fixe, basée sur l'atteinte des objectifs de RSE de la SG ou sur celle basée sur les dividendes. Ce qui n'est pas franchement la même chose, et n'a pas du tout le même impact pour les salariés en dessous des 30.000 euros... Enfin, dernier point dans la discussion, l'effet des éventuelles suppressions des augmentations de capital réservées

aux salariés. La direction envisagerait pour l'instant, d'augmenter le plafond d'abondement de 2.000 à 2.200 euros du fond E, pour les années sans plan mondial d'actionariat salarié (pmas). Elle augmenterait aussi la 1^{ère} tranche de sur abondement sur le fond E, qui passerait de 150% pour les 200 1ers euros investis (300 euros) à 200% (400 euros), l'équivalent de 100 euros supplémentaires sur cette tranche. Ce qui reviendrait à compenser environ 7 millions sur les 25 millions d'euros économisés par l'absence de PMAS. Une prochaine réunion est prévue le 23 juin, le temps pour la direction de transmettre les simulations demandées et les dernières (ultimes ?) propositions.

JOUR DE PAYE

« Le coût ne représente pas un élément bloquant ni significatif dans l'approche du dispositif » aura déclaré le représentant de la direction, André Guy Turoche lors de la présentation du nouveau mode de transmission des feuilles de paye. En effet, la direction nous a informés que les bulletins de paie seront adressés au domicile des salariés dès le salaire d'octobre. Dans les centraux, la direction constate que travailler avec 250 relais a généré des difficultés d'acheminement des bulletins de paie dans les services. Nous lui avons juste rappelé qu'avant le regroupement des AGP sur 2 plates-formes, il n'y avait pas de souci ... il s'avère que la distribution des fiches de paie est de plus en plus complexe et aléatoire en raison de l'éloignement des équipes, réparties sur plusieurs immeubles entre la Défense et VDF. Les 250 « relais », susceptibles d'acheminer les correspondances sont devenus perfectibles, ce qui engendre des retards dans la distribution aux salariés. Même si dans le réseau ce genre de difficultés reste exceptionnelles, la direction a décidé d'étendre la procédure à l'ensemble de la SG par souhait d'homogénéité. Les modifications d'adresses, la gestion des cas particuliers et autres mises à jour de Gershwin auront des conséquences sur l'acheminement des feuilles de paye. Comme il était prévu de gérer ça à Bucarest, nous avons demandé le rapatriement de cette activité.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT